

**Paramètres utilisés pour la cartographie**

Code	Description	+ 7m	- 7m	Improductif	Non Forestier
F	Type de couvert	X	X		
ES	Essence de Se-AFP	X	X		
L75%	Densité du couvert forestier (NF)	X	X		
L2	Hauteur (mètres pds)	X	X		
CT	Intervention d'origine	X	X		
2007	Année d'intervention d'origine	X	X		
CA	Classe d'âge	X	X		
EPC	Intervention partielle	X	X		
2018	Année d'intervention partielle	X	X		
CA	Classe de hauteur	X	X	X	X
NF	Code de source de Se-AFP	X	X		X

*La densité est estimée par drone, soit avec des valeurs ± 5%, à l'exception de la valeur 25% (25 ± 29%).*

**Exemple d'appellation**

+7m de hauteur	-7m de hauteur	Intervention d'origine	Intervention partielle	Improductif	Non forestier
F 75% 12m JN L	R 75% 4m 20 I	EPC 2018	CA 2018	DH	NF

**TYPES DE COUVERT ET ESSENCES**

**RÉSINEUX**  
Les résineux constituent 75% et plus de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE RÉSINEUSE**  
Les résineux constituent de 55% à 74% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE SANS DOMINANCE**  
Les résineux constituent de 45% à 54% de la surface terrière du peuplement.

**MIXTE À DOMINANCE FEUILLUE**  
Les résineux constituent de 25% à 44% de la surface terrière du peuplement.

**FEUILLU**  
Les résineux constituent moins de 25% de la surface terrière du peuplement.

CODE RÉSINEUSES	CODE FEUILLUES	CODE FEUILLUES
EB Épette blanche	BO Bouleau gris	FO Fûle noir
EN Épette noire	BJ Bouleau jaune	FP Fûle rouge
EU Épette rouge	BP Bouleau à papier (blanc)	FS Fûle
EV Épette de Norvège	CB Chêne blanc	FT Feuillus tolérants à l'ombre
ME Mélèze européen	CC Cèdre commun	FX Feuillus indistincts
MH Mélèze hybride	CG Chêne à gros fruits	FZ Feuillus redoutés indistincts
MJ Mélèze japonais	CH Chêne à petites feuilles	HC Hêtres à grandes feuilles
ML Mélèze laricin	CI Chêne bicoloré	NC Noyer cendré
PI Pin blanc	CO Cèdre à fruits doux	NN Noyer noir
PC Pin rigide (des corbeaux)	CR Chêne rouge	OA Orme d'Amérique
PO Pin rouge	CT Cèdre de l'Est	OM Orme
PI Pin naturel	EA Ébale argenté	OV Ostrya de Virginie
PS Pin sylvestre	ED Ébale noir	PA Peuplier baumier
PC Pin de Canada (de l'Est)	EO Ébale rouge	PE Peuplier naturel
RX Résineux indistincts	ES Ébale à sucre	PL Peuplier deltoïde
RZ Résineux redoutés indistincts	FB Fûle blanc (d'Amérique)	PT Peuplier faux-tremble
SB Sapin baumier	FH Feuillus sur stations humides	TA Tâle d'Amérique
SC Sapin baumier et épette blanche	FN Feuillus non commerciaux	
TO Thuja occidental		

**CLASSES D'ÂGE**

PEULEMENTS ÉQUIVENS	10 (0 à 20)	30 (21 à 40)	50 (41 à 60)	70 (61 à 80)	90 (81 à 100)	110 (101 à 120)	130 (121 et plus)
PEULEMENTS INÉQUIVENS	Jeune inéquienne (JIN)				Vieux inéquienne (VIN)		

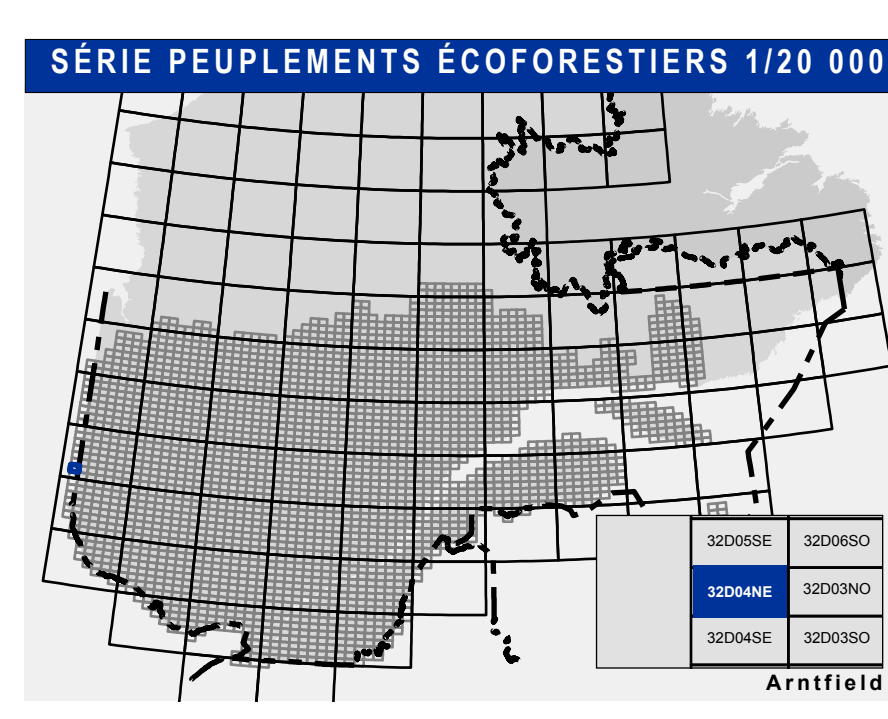
**Étage**

Étage	Intérieur (INF)	Supérieur (SUP)
Monostage (MO)	Un seul étage composé de tiges homogènes en hauteur et couverture > 25%	
B-étage (B)	Couverture > 25% et Couverture > 25%	
Multistage (MU)	Plus de 2 étages de tiges de 7 mètres et plus. Se retrouvent dans cette catégorie les peuplements jeunes irréguliers (JIR) et vieux irréguliers (VIR).	

CODE PERTURBATIONS D'ORIGINE	CODE INTERVENTIONS PARTIELLES
BR Brûls total	CA Coupe d'assainissement
CH Chablis total	CB Coupe par bandes
DT Dépeçage total	CAM Coupe d'amélioration
ES Epidémie grave	CD Coupe en damier
VER Végétation grise	CE Coupe à diamètre limite
	CEA Coupe de préséravage
	CIP Coupe progressive irrégulière
	CJ Coupe de jarriage
	CU Coupe de jarriage par pied d'arbre ou groupe d'arbres
	CUP Coupe de jarriage avec régénération par parquets
	CUT Conversion de peuplement
	CON Conversion de peuplement
	CRP Coupe progressive d'ensemencement (résineux)
	CFP Coupe progressive d'ensemencement (feuillus)
	CHP Coupe progressive irrégulière (coupe finale)
	CHP Coupe progressive irrégulière (régénération et des bois)
	CMH Coupe progressive d'ensemencement (mélange)
	CPH Coupe progressive d'ensemencement
	CTH Coupe par trouées
	DEG Dépeçage de la régénération naturelle ou de plantation
	DLD Coupe à diamètre limite et dépeçage des arbres d'avenir
	DP Dépeçage partiel
	DRP Dépeçage critique de la régénération naturelle
	DRM Dépeçage mécanique de la régénération naturelle
	EC Éclaircie commerciale
	ECE Éclaircie commerciale d'étalement
	ENR Enrichissement
	ECL Récolte dans les boisements boisés
	ESM Ensemencement partiel
	FLR Plantation de boudures
	FLN Plantation à racines nues
	PLR Plantation avec semis en récipients
	PRR Régime de régénération pour constituer l'équipement d'une plantation
	PCP Coupe progressive irrégulière à couvert permanent
	REA Régénération d'une infrastructure abandonnée
	RPA Régénération de site d'infrastructure abandonnée
	RPS Régénération en vert d'un plan spécial d'aménagement
	PTA Coupe progressive irrégulière par trouées agrandies
	RPB Récolte dans les bandes vertes
	RRB Régime de régénération
	RRP Régime de régénération avec régénération visible sur la photo aérienne
	RNN Régime racines nues
	ROR Régime de régénération pour l'équipement de plantation
	ROR Régime racines
	ROR Régime racines

TERRAINS FORESTIERS IMPRODUCTIFS	CLASSES DE PENTE		
CODE	DÉSIGNATION	Taux d'inclinaison	
DH	Dénué ou semi-dénué humide	A Nulle	0% à 3%
DS	Dénué ou semi-dénué sec	B Faible	4% à 9%
AL	Aulnaie	C Douce	9% à 15%
		D Modérée	16% à 30%
		E Forte	31% à 40%
		F Excessive	41% et plus
		S Sommet	Entouré de 41% et plus

CODE NON FORESTIER	CODE NON FORESTIER
A Terrain agricole	GR Gravier
AEP Aire d'emplacement et d'embranchement de plus d'un an	IND Site inondé, site exondé
AF Terrain agricole localisé dans les secteurs à vocation forestière	LTE Ligne de transport d'énergie
ANT Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (boisé)	NF Mieux forestier perturbé par l'activité humaine (non-boisé)
CFO Camp forestier	NX Inclusion non exploitée à l'intérieur d'un traitement (non-boisé)
	RO Route et autoroute (emprise)



- Voies de communication et ponts**
- Classe 1, HN - Hors norme
  - Classe 2
  - Classe 3
  - Classe 4
  - NC - Non classé, ne répond pas aux critères HN, 1 à 4
  - NF - Non forestier (Adresse Québec)
  - Pont forestier
- Hydrographie écoforestière**
- Cours d'eau intermittent
  - Cours d'eau permanent, canal
  - Hydrographie
- Obstacles et infrastructures**
- Bâtiment, silo, réservoir
  - Chute, rapide, écueil
  - Centre de ski alpin
  - Hydrobase
  - Mine à ciel ouvert
  - Pylône
  - Terrain de camping
  - Tour de télécommunication, tour
  - Barrière, barrage de castor
  - Remonte mécanique
  - Ligne de transport d'énergie
- Courbe de niveau**
- Courbe de niveau maitresse
  - Courbe de niveau intermédiaire
  - Estac
- Morcellement**
- Morcellement foncier
  - Frontière internationale
  - Frontière interprovinciale
  - Frontière Québec - Terre-Neuve-et-Labrador (cette frontière n'est pas définitive)
- Peuplement écoforestier**
- Peuplement écoforestier
  - Peuplement improductif
  - Peuplement non forestier
- Métadonnées**
- Surface de référence géodésique: Ellipsoïde GRS 80
  - Système de référence géodésique: NAD 83 (GCSN)
  - Projetion cartographique: Mercator transverse modifiée (MTM), zone de 3°
  - Système de coordonnées planes du Québec (SCQP): Fusaou-10
  - Origine des altitudes: CGVD 28 (Niveau moyen des mers)
  - Équidistance des courbes de niveau: 10 mètres
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2006: 12° 08' OUEST
  - Déclinaison magnétique au centre de la feuille en 2026: 7° 30' OUEST
  - Longitude d'origine (méridien central): 79° 30' Ouest
  - Latitude d'origine (équateur): 0°
  - Coordonnées d'origine: X: 304 800 mètres; Y: 0 mètre
  - Facteur d'échelle: 0.999
- Sources**
- Donnée: Assise cartographique (données topographiques)
  - Hydrographie: Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
  - Organisation: Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs
  - Date: 14/04/2005
- Informations forestières**
- Numéro d'inventaire écoforestier: 5e programme
  - Année des photos pour la production de la carte: 2018
  - Québec (Québec, G18): 4 hectares
  - Date de mise à jour provinciale: Juin 2021
  - Superficie minimale d'appellation des peuplements: 4 hectares
- Réalisation**
- Production: Ministère des Forêts, de la Faune, et des Parcs
  - Direction des inventaires forestiers: 2702, 4e Avenue Ouest, 5e étage
  - Québec (Québec, G1R): 4 hectares
  - Diffusion: Direction des inventaires forestiers
- AVERTISSEMENT**
- Les limites de morcellement foncier représentées sur cette carte n'offrent aucune valeur légale. Ces limites sont NON OFFICIELLES et sont utilisées qu'à titre indicatif.
- La couche de chemins est produite par le MFFP avec la collaboration du MERN via le système ROUTARD et présente l'information la plus à jour disponible.
- © Gouvernement du Québec